

REPUBLIQUE DU NIGER

**LES PRESSIONS COMMERCIALES SUR LES TERRES RURALES
DANS LES PAYS SAHELIENS :
CAS DU NIGER**

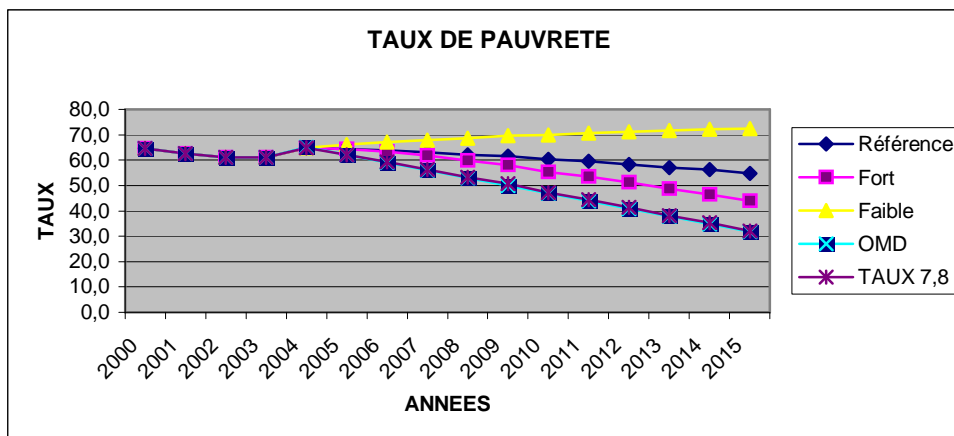
*Abdoul Karim Mamalo,
Secrétaire Permanent du Code Rural
Niger
E.mail : codrural@intnet.ne
abdoukarimmamalo@yahoo.fr*

1. Contexte du pays

1.1 Pauvreté extrême

Avec un PIB par habitant estimé à 170 dollars EU en 2002¹ le Niger figure parmi les pays les plus pauvres du monde: Le pays occupe l'avant dernier rang des pays classés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) selon l'Indice de développement humain (IDH). Selon une enquête budget-consommation des ménages, menée en 1994-1995, 63 % de la population vivaient en dessous du seuil de pauvreté et 34 % en dessous du seuil de pauvreté extrême. L'espérance de vie est de 46 ans.

Figure 1. Evolution du taux de pauvreté en fonction du scénario de croissance 2005



Au regard de la croissance démographique qui est de l'ordre de 3,3% par an, et de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD), de réduire la pauvreté à moins de 50% à l'horizon 2015, quels objectifs de croissance faut-il viser respectivement pour l'économie nationale et le secteur agricole

1.2. La Stratégie de Développement Rural (SDR)

L'objectif principal assigné à la SDR est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale de 66 à 52 % à l'horizon 2015, en créant les conditions d'un développement économique et social durable garantissant la sécurité alimentaire et une gestion durable des ressources naturelles. Dans cette perspective et à la faveur de l'élaboration du Plan d'actions de la Stratégie de développement rural (SDR) en décembre 2005, le Gouvernement a décidé dès 2005 de lier d'un côté la sécurité alimentaire à l'irrigation et l'ouverture du développement rural aux investissements privés de l'autre.

1.3. Contribution de l'Agriculture à la croissance du PIB et au développement national

Le secteur rural dans son ensemble constitue le principal moteur de l'économie nigérienne. Sur la période 1998-2004, il a participé au PIB à hauteur de 38%. Il contribue pour plus de 80% à l'emploi et pour 39% aux recettes totales d'exportation.

Le PIB du secteur agricole est composé à 57 % par la production végétale, 33 % par l'élevage et 10 % par la pêche et la forêt.

¹ Source Banque mondiale.

1.4. Recherche effrénée d'une soi disant productivité agricole

Parmi les causes structurelles de la pauvreté au Niger, on peut citer: (i) le taux de croissance démographique (3,3 %) qui est exceptionnellement un des plus élevés du monde; (ii) la diminution du potentiel productif liée à la double érosion éolienne et hydrique des sols; (iii) la chute drastique des rendements agricoles.

1.5. Effets de la valise noire

Le complexe des hommes d'affaires à la valise noire qui fréquentent les salons ministériels fragilise les gouvernants africains qui perdent du coup leurs capacités de discuter librement avec les partenaires.

1.6. Tricherie par approche capitaliste

Pour faire prévaloir leurs projets, les investisseurs étrangers miroitent aux administrations africaines des projets trop bien ficelés qui promettent la résorption du chômage, la création d'emplois et la promotion de l'économie nationale. Les éventuels impacts environnementaux, sociaux et économiques à court, moyen et long termes sont masqués par les promoteurs des projets plus enclins à préserver leurs profits qu'à prendre en compte les préoccupations légitimes des populations d'accueil.

1.7. Insuffisance de contrôle des institutions de l'Etat

Incapables d'évaluer à leur juste valeur les projets des investisseurs étrangers et souvent corrompus par une approche illégale, les gouvernants africains sont pris au piège du charme des projets bancaables et immédiatement rentables.

1.8. Absence d'une stratégie claire de préservation des intérêts nationaux

En l'absence d'une vision politique claire ou d'institutions soucieuses de la préservation des intérêts nationaux, les cadres chargés de négocier les projets des promoteurs se trouvent totalement désarmés et soumis à la dictature des investisseurs étrangers.

1.9. La démagogie politique

Les dirigeants africains sont plutôt soucieux de compter le nombre de projets « réalisés » dans leur escarcelle de gouvernance que des éventuels effets positifs réellement engendrés par la mise en œuvre des projets.

1.10. Vision macroéconomique au détriment de la microéconomie de l'exploitation familiale

Dès le début des années 2000, sous l'instigation de la Banque Mondiale, le Niger s'est lancé à la conquête du marché mondial aux fins de l'amélioration de sa balance commerciale. Cette vision macroéconomique présente le risque de marginaliser l'approche microéconomique qui prend en compte la dimension de la petite économie, c'est-à-dire l'économie de l'exploitation familiale.

1.11. Trop forte influence politique de la Banque Mondiale

La politique soi disant de lutte contre la pauvreté initiée par le PNUD et généralisée par la Banque Mondiale sous le vocable Stratégie de Réduction de la Pauvreté a créé une pression politique énorme dans l'esprit des citoyens et des dirigeants africains qui, pris au piège de l'instrument politique de la Banque Mondiale et des PTF, semblent ne se référer qu'à cet instrument qui prône la macroéconomie au détriment de la l'économie familiale.

1.12. L'avènement du Millenium Challenge Association des USA et le « doing business »

Les USA emboîtent le pas à la BM en décidant de la publication des indicateurs « doing business » dont l'objectif idéologique est de classer les Etats africains en bons et mauvais élèves dans le cadre de la sécurisation des investissements privés à travers le monde. C'est la naissance de Millenium Challenge Association qui invente le Millenium Challenge Account dont les financements massifs appâtent les pays africains non préparés pour obtenir d'eux des politiques foncières libérales non contrôlables parce que trop ouvertes au marché capitaliste mondial.

2. Exemples de pressions commerciales sur les terres agricoles

1. L'expérience de AINOMA
2. L'expérience du Projet Pastoral Pilote de la Banque Mondiale
3. Le cas de la Ferme de l'Espoir dans la zone pastorale
4. La ferme de Ali Saad sous le règne du général Baré
5. Les stratégies du Projet de Promotion des Exportations Agropastorales de la B. Mondiale
6. Les projets des investisseurs privés de la Jamahiriya Arabe Libyenne
7. Les plantations d'acacias pour la séquestration du carbone avec la B Mondiale
8. Les plantations de *Jatropha curcas* pour la production des biocarburants (AAPBC)
9. Mécanisme de Développement Propre MDP CIRAD Montpellier
10. Le projet de mise en valeur des terres du fleuve avec les investisseurs privés Saoudiens
11. Le projet de la ferme semencière avec le gouvernement Egyptien créé en 1996
12. L'initiative gouvernementale de lutte contre l'insécurité alimentaire PLIADI
13. Activités minières

3. Risques

1. Les spécialistes du développement rural sont de plus en plus préoccupés par des effets négatifs éventuels sur l'accès aux ressources, la sécurité foncière et les moyens de subsistance, en particulier pour les exploitations familiales menacées de

décapitalisation et les groupes de pasteurs dont l'accès aux pâturages risque d'être de plus en plus limité ;

2. Il est probable que les investisseurs privés et les acteurs nationaux intervenant dans la promotion des projets d'investissement dans les pays pauvres préféreront le profit économique à court terme plutôt que la durabilité sociale et environnementale à long terme
3. La politique agricole Commune régionale de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest aborde la question des investissements privés mais laisse passer sous silence les principaux problèmes liés écologiques et sociaux liés au boom des investissements privés dans certains pays de ma région.
4. En plus, il y a un grand risque que ce secteur soit accaparé par des opérateurs économiques puissants, intéressés par l'exploitation des terres arides, dans le but de faire des bénéfices économiques à court terme. Ce qui provoquerait le remplacement des moyens de subsistance et du système d'exploitation des ressources existants, accentuant ainsi la pression exercée par exemple sur les exploitations familiales et les pâturages communs restants et entraînant la baisse probable de la biodiversité, l'aggravation de la dégradation des terres et la hausse des émissions de carbone.

4. Solutions à envisager

1. Investissement sur des terres arides ou marginales. Les pays d'Afrique au Sud du Sahara, notamment ceux de la bande sahélienne regorgent de terres arides à la limite marginales. Ces terres arides d'Afrique ont généralement souffert d'une insuffisance d'investissements de la part de l'Etat et de ses partenaires, à cause d'une idée fautive sur les faibles profits économiques liés à l'utilisation actuelle des terres marginales. Pour ces zones, le développement de certaines activités productrices telles que le biocarbone ou la séquestration du carbone, les biocarburants et les industries minières pourraient constituer une nouvelle opportunité. Un appel pourrait être fait pour créer des facilités aux fins d'attirer l'intérêt des investisseurs privés pour augmenter de façon spectaculaire leurs financements
2. Conseils sur les façons de renforcer les politiques et de rechercher une plus grande synergie entre le développement des investissements privés, d'une part, et les cadres des politiques pastorales existants, d'autre part ; renforcement de la sensibilisation par rapport aux autres alternatives en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage.
3. Les partenaires techniques et financiers PNUD, FEM, FAO, BM devront mobiliser des financements pour combler le déficit des connaissances sur l'agronomie sur les effets que les pratiques agricoles pourraient avoir sur l'environnement et sur les moyens de subsistance des exploitations familiales et des groupes socioprofessionnels faibles tels que les pasteurs. Les ressources des PTF serviront également à évaluer les politiques et les cadres institutionnels et juridiques en vigueur, dans le but de créer un environnement favorable à la production durable dans les pays du sud.

4. Les pays et les régions devraient harmoniser leurs programmes environnementaux et leurs financements pour lutter contre la dégradation de certains écosystèmes prioritaires. L'objectif principal sera de jeter les bases scientifiques et d'éliminer les obstacles aux fins de comprendre la situation agronomique et les effets à long terme éventuels des projets d'investissement agricole sur les terres arides d'Afrique. Il s'agira de contribuer à la promotion de la gouvernance environnementale qui permette aux acteurs nationaux et internationaux d'avoir accès à de bons conseils scientifiques et politiques pour la prise de décision acceptable et durable.
5. La mobilisation des terres domaniales pour une mise en concession, avec la possibilité d'aliénation au profit du bénéficiaire de la concession nécessite un inventaire rigoureux du patrimoine foncier de l'Etat avec une détermination précise de leur classement actuel et des droits réels qui s'y exercent.
6. L'intégration des terres appartenant aux particuliers dans un programme où seront réalisés des investissements lourds rencontre souvent des obstacles liés aux modalités de cession de ces terres à la puissance publique qui est seule en mesure d'entreprendre et assumer des grands travaux. La procédure la mieux indiquée, à savoir l'expropriation pour cause d'utilité publique s'avère difficile à mettre en œuvre parce qu'elle suppose une juste et préalable indemnisation des propriétaires que l'Etat n'arrive pas à octroyer. En tout état de cause, un dispositif adapté de sécurisation des droits fonciers doit être mis en place.